



Économie politique de l'humanitaire “ international ” et de la guerre

Liliane Bensahel-Perrin, Jacques Fontanel, Bénédicte Corvaisier-Drouart

► **To cite this version:**

Liliane Bensahel-Perrin, Jacques Fontanel, Bénédicte Corvaisier-Drouart. Économie politique de l'humanitaire “ international ” et de la guerre. Jacques Fontanel; Liliane Bensahel; Bénédicte Corvaisier-Drouart. Les organisations non-gouvernementales ou L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire, l'Harmattan, pp.125-140, 2009, La Librairie des humanités ; Côté cours (Grenoble), 978-2-296-09066-8. hal-02155762

HAL Id: hal-02155762

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02155762>

Submitted on 13 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Economie politique de l'humanitaire « international » et de la guerre

L. Bensahel-Perrin, Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B.

In

Les Organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire

La Librairie des Universités, L'Harmattan, Paris, 2009.

Résumé : L'humanitaire est aussi un instrument de globalisation économique et de domination. Il définit un consensus concernant l'expansion du commerce international. La globalisation a des effets politiques et culturels déterminants. Il ne suffit pas de promouvoir le marché libre et l'intégration, il faut aussi mettre en oeuvre des politiques de prévention. Les pays développés cherchent à imposer leurs propres normes. La politique "humanitaire" s'inscrit au moins partiellement dans cette ambition. L'hégémonie internationale est devenue un facteur d'équilibre et de déséquilibre intérieur. Il faut distinguer l'humanitaire civil de l'humanitaire sécuritaire militaire. Les ONG restent très actives sur le terrain des post-conflits, parfois avec succès, parfois accusées d'ingérence, notamment lorsqu'elles sont issues de pays qui sont, directement ou indirectement, parties prenantes à la situation conflictuelle. Elles sont aussi positives lorsqu'elles informent l'opinion publique mondiale sur les exactions et le non respect des droits de l'homme. Parfois, leurs actions sont contestables, notamment les PONGO et les BINGO, aux intérêts partisans.

Summary : Humanitarianism is also an instrument of economic globalization and domination. It defines a consensus regarding the expansion of international trade. Globalization has crucial political and cultural effects. It is not enough to promote the free market and integration, it is also necessary to implement prevention policies. Developed countries seek to impose their own standards. The "humanitarian" policy is at least partly part of this ambition. International hegemony has become a factor of balance and internal imbalance. We must distinguish the civilian humanitarian from the military security humanitarian. NGOs remain very active in the field of post-conflict, sometimes with success, sometimes accused of interference, especially when they come from countries that are directly or indirectly involved in the conflict situation. They are also positive when they inform world public opinion about abuses and the lack of respect for

human rights. Sometimes their actions are questionable, especially PONGO and BINGO, with partisan interests.

Mots clés : ONG, NGO, PONGO, humanitarianism, Humanitaire, post conflicts, hégémonie., Guerre, War, Peace, ingérence, State interference

Si les organisations non gouvernementales sont très attachées à la politique humanitaire, celle-ci, lorsqu'elle est exercée par les organismes internationaux (ONU ou OTAN) ou les grandes puissances (Etats-Unis, Europe, Russie) n'obtient pas de résultats toujours très probants. Au fond, entre une pensée « humaniste » et son application dans le contexte des conflits, l'écart entre le souhaitable et le « réalisé » est souvent considérable. Il est donc intéressant de mettre en évidence les difficultés de conceptualisation et de réalisation des politiques humanitaires dans les situations de guerre.

L'économie politique de l'humanitaire est un concept nouveau, développé et élargi par les organisations non gouvernementales. Très peu d'analyses économiques se sont penchées sur la question. Les Nations sont en sécurité lorsqu'elles peuvent à la fois garantir les droits de leurs citoyens et préserver l'environnement pour les générations futures. L'alors Président des Etats-Unis Bill Clinton a souhaité développer l'intervention humanitaire pour défendre des valeurs universelles, même au prix d'interventions dans les affaires intérieures d'Etats souverains. Avec l'essor des réseaux transnationaux, la richesse et le pouvoir ne sont plus déterminés par les seules autorités territoriales. En outre, les droits de l'homme et le respect de la loi sont supposés être des valeurs communes de l'ordre mondial contemporain. Pourtant, la violence commence à se parcelliser. La promotion et la protection des droits de l'homme conduisent à la condamnation absolue des génocides, des crimes contre l'humanité et de la purification ethnique. C'est la consécration progressive de la doctrine Kouchner-Bettati sur l'ingérence humanitaire, droit ou devoir d'assistance à peuple ou minorité en danger, soutenue par la France à l'ONU depuis 1987. La démocratie est alors revendiquée et, avec la création des tribunaux internationaux, les leaders politiques sont devenus responsables individuellement devant le droit criminel international.

La recherche de la satisfaction des besoins du plus grand nombre suppose une action collective, engagée par l'Etat ou par des organisations non gouvernementales, en vue de réduire la pauvreté, d'améliorer les conditions de vie de chacun et d'assurer la dignité (refus de l'esclavage) et la sécurité (lutte contre les menaces et les violences) des hommes. Il s'agit donc de mettre en évidence les intérêts collectifs en vue de créer des espaces de solidarités entre les gouvernements. Au niveau de la lutte entre les Etats, l'intervention humanitaire est une action de force entreprise isolément ou en groupe pour mettre fin à des violations organisées et systématiques des droits de l'homme sur le territoire d'un autre Etat. Il s'agit d'un concept nouveau, qui a pu cependant servir, dans un autre contexte, aux guerres religieuses. Au niveau international, le recours à la violence est interdit et, depuis 1945, les Etats ont perdu la compétence de guerre. L'intégrité de la souveraineté des Etats reste le fondement principal de la loi internationale. L'intervention humanitaire, pacifique, reposant sur l'assistance aux populations victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles, ne doit pas être confondue avec l'ingérence humanitaire, laquelle suppose l'usage de la force et d'autres moyens coercitifs pour faire cesser des manquements massifs et

violents au droit de l'homme¹. Au fond, il existe deux "économies politiques de l'humanitaire", celle qui s'exprime dans le domaine civil et celle qui suppose une intervention militaire.

Les fondements de l'humanitaire civil

Le rôle de l'action humanitaire dans la vie économique fait l'objet de débats sur son opportunité, d'autant que la perception "humaniste" de l'économie n'est pas particulièrement justifiée au regard des hypothèses retenues par les économistes.

La conception humanitaire de l'économie n'a de sens que si le bien-être de la population est l'objectif fondamental recherché collectivement. Cette hypothèse n'a pas toujours été reconnue. Trois types d'analyses réfutent cette hypothèse. D'abord, pour les mercantilistes, la puissance du Prince (ou de l'Etat) est essentielle. Elle fonde toutes les opérations économiques. Dans ces conditions, le caractère "humanitaire" de l'économie n'est pas reconnu. Les droits de l'homme n'ont pas droit de cité, seuls ceux du Prince ont un sens. Ensuite, pour l'école historique allemande et List, les économies nationales doivent se protéger et chercher la réalisation de leurs frontières naturelles, même au prix de la guerre. Les droits de l'homme ne constituent pas, au moins à court terme, un objectif en soi. Enfin, toutes les théories sur les notions de guerre ou d'armes économiques sont éloignées d'une conception "humaniste" de l'économie. La stratégie de l'appauvrissement par l'effort militaire se propose de limiter la satisfaction des besoins des habitants du pays ennemi, en vue de provoquer des contestations sociales propres aux situations révolutionnaires ou aux effondrements systémiques. Pour les théoriciens libéraux, l'ouverture des frontières économiques promeut également le progrès économique et social et elle favorise la paix. Les politiques humanitaires ne sont donc pas souhaitables, car elles réduisent durablement le potentiel de développement économique. La loi de population de Malthus condamne les politiques « humanitaires » d'aide en utilisant la célèbre parabole du gâteau à partager. La stricte application de la loi économique du marché doit être respectée, si l'on ne veut pas être conduit à appliquer un contrôle volontaire des naissances par l'abstinence, les tensions guerrières ou la famine. Pour Marx, la politique humanitaire n'a pas de sens dans le système d'exploitation des hommes que constitue le capitalisme. La défense des libertés formelles n'est qu'un moyen de domination de la bourgeoisie. Pour l'école néo-classique, le système d'économie de marché qui conduit à la fois à l'équilibre et à l'optimum, n'a que faire d'une politique humanitaire qui remet en cause la prééminence nécessaire de l'individualisme et de l'égoïsme dans les choix économiques. Si ces idées sont encore largement dominantes dans l'analyse économique contemporaine, une conception plus « humaniste » s'est dessinée à la suite de la pensée d'origine keynésienne. Ainsi, François Perroux a défini les coûts de l'homme, à savoir nourrir les hommes, soigner les individus et libérer les esclaves comme objectifs fondamentaux de l'économie². Amartya Sen analyse, quant à

¹ Serge Sur, Aspects juridiques de l'intervention des pays membres de l'Otan au Kosovo, Défense Nationale, décembre 1999 p. 50

² La fonction de lutte contre la faim est naturelle à l'économie. La volonté de soigner les gens répond aussi à cette volonté de respect de la vie, mais l'espérance vie diverge fortement selon les Nations et leur niveau de développement. Enfin, l'exigence de la libération des esclaves

lui, les “entitlements” (c’est-à-dire les droits de l’homme) comme l’indicateur fondamental du développement économique d’une société. Ces conceptions du développement soulignent la nécessité d’assurer à chacun, aujourd’hui et demain, ses “coûts de l’homme” ou ses “entitlements”, même si elles n’insistent pas suffisamment sur l’idée de la durée du développement économique et sur le fait que chaque génération est aussi responsable de la suivante.

Pour l’Organisation des Nations Unies, il existe un lien étroit entre le désarmement et le développement. Les progrès du premier contribuerait grandement à la réalisation du second. Cette analyse fait l’hypothèse de la paix et de l’inutilité de l’armement. Cependant, la sécurité constitue un facteur décisif du “développement soutenable”. Les inégalités économiques fondées sur la domination créent les conditions de la misère et de sa compagne la mort. Ainsi, de manière inévitable, le militaire et l’économique sont mis en opposition. Les organisations non gouvernementales ont interpellé les opinions publiques et elles ont insisté sur le fait que les choix entre le présent et l’avenir permettent toujours la réduction des souffrances des hommes dans le respect de leur condition.

Le sous-développement constitue une menace pour la paix mondiale. Pour les partisans du Nouvel Ordre Economique International, le désarmement apparaît plutôt comme une conséquence du développement. Le recours à la violence physique ou économique n’a pas toujours pour objectif de soumettre une entité politique bien définie. Il s’agit de défendre des intérêts communs permanents ou circonstanciels. L’action humanitaire s’inscrit dans un monde dans lequel les puissants usent de tous leurs pouvoirs pour faire adhérer les autres pays à leurs valeurs et à leur système économique. La stabilité politique et militaire permet de donner un socle solide à la compétition économique sans merci, ici ou ailleurs. Cette organisation vise à l’élimination de la guerre traditionnelle dans ce monde. Cependant, des effets de domination s’expriment entre les Etats et les organisations internationales. L’Afrique est un continent abandonné à son sort. Dans les autres continents, on assiste à une prolifération d’Etats faibles qui se disloquent sous la coupe d’intérêts particuliers, parfois privés, souvent criminels ou illicites, contrôlés par la force. Du fait du mauvais fonctionnement des Etats, ceux-ci sont souvent devenus mafieux, dans le sens où les richesses naturelles et les aides internationales ont été accaparées par quelques uns qui en ont criminalisé la détention et l’usage. L’Etat n’est plus que le paravent d’intérêts catégoriels. Il protège de nouvelles atteintes à la dignité humaine et à la conscience universelle. Les violences sont maintenant intra et infra étatique. La lutte armée s’inscrit dans un contexte politique plus complexe³. Les buts de la guerre restent les frontières, les revendications de territoires, la volonté d’une plus grande autonomie ou la lutte pour le pouvoir. Les populations civiles servent d’objectifs. Nous sommes encore dans le monde des Etats, de la société des Etats, qui tentent de bannir la guerre militaire et l’emploi de la violence militaire dans leurs propres rapports de force. À côté, il y a le monde des entreprises et des intérêts particuliers, à caractère non étatique et à objectifs variés (survie, défense de ses idées, sécurité, captage de richesses).

fait référence sans doute à la nécessité du développement économique, mais pas dans n’importe quelle situation.

³ Il y a ainsi des dynamiques groupusculaires (émiettement et radicalisation de la lutte), identitaire (recherche de spécificité souvent culturelle), communautaires (affirmation de l’unité du groupe), nationalistes (esprit de conquête collective), autonomistes ou indépendantistes, auxquels les médias accordent une caisse de résonance excessive.

Un développement économique sera dit “soutenable” lorsqu’il permet une amélioration des conditions de vie de chacun (selon d’ailleurs des rythmes différents), sans remettre en cause le potentiel de développement des générations futures. Ainsi un pays peut disposer d’une croissance économique forte, mais si ses bénéfices sont réservés au plus petit nombre, sans référence aux conditions de vie des producteurs, les droits de l’homme ne sont pas respectés. Un développement n’est donc pas soutenable s’il génère dans la société qui le secrète des valeurs négatives qui viendront progressivement freiner, puis détruire, son propre potentiel. Dans ce contexte, les ONG ont beaucoup agi en vue de remettre en cause les effets pervers d’une croissance sans développement économique, d’une production satisfaisante couplée au maintien de la pauvreté. Dans ce contexte, elles ne s’inscrivent pas dans le schéma classique (qui demande la non intervention de l’Etat), marxiste (qui revendique la fin du capitalisme) ou du mercantilisme (qui privilégie la puissance du Prince au bien-être de la population). Elles s’opposent en grande partie aux analyses économiques, pour se situer délibérément dans l’action sociale du respect de la vie de chaque génération.

L’économie politique de l’humanitaire militaire

Toute situation de paix n'est pas nécessairement préférable à une situation de conflit, notamment lorsqu'elle est fondée sur la tyrannie, l'esclavage ou l'exploitation des hommes. Dans ces conditions, les conflits intra et inter étatiques questionnent la communauté internationale. L’expression de la politique d’un gouvernement passe de la simple prise de position à une intervention militaire, dans le cadre des règles fixées par la communauté internationale. La justification “humanitaire” est celle qui semble poser le moins de difficulté à faire appliquer aux grandes puissances occidentales, même si celles-ci renâclent souvent à régler les dettes encourues à cette occasion. Il est souvent difficile de distinguer les opérations engagées au titre de l’intervention humanitaire de celles qui sont fondées sur le maintien de la paix (peacekeeping), même si les secondes ont pour vocation de succéder généralement aux premières. Ces opérations militaires ont un coût modéré, inférieur souvent à 0,5 % des dépenses militaires mondiales, ce qui peut les rendre économiquement justifiées. Elles ont pour but de dissuader un comportement agressif, contraindre les belligérants à adopter un comportement conforme aux règles internationales, apporter une assistance humanitaire et soutenir un processus de paix. Une pacification des esprits est recherchée, avec la mise en place d’institutions démocratiques. Ces actions supposent une modification des rapports contraints entre les Etats concernés, impliquant des technologies nouvelles, tournées vers la capacité de localisation, d’identification et de poursuite d’un nombre bien supérieur de cibles adverses. Cependant, les difficultés d’application de l’ingérence militaire à des fins humanitaires sont nombreuses.

L’ONU et les institutions régionales ont soutenu avec succès l’établissement de la paix dans plusieurs conflits (en République Centrale Africaine, au Guatemala), mais cette action a été plus discutable en Bosnie et Herzégovine, en Georgie, au Sierra Leone ou au Tadjikistan. Ce fut un échec en Angola. Incontestablement, les forces aériennes de l’Alliance ont rempli leur mission et obligé l’armée serbe à se retirer du Kosovo. Cependant, les conséquences politiques de la guerre vont à l’opposé des buts recherchés. La stabilité des pays de la région a été fortement

ébranlée. L'ONU s'est souvent discréditée dans les opérations de maintien de la paix, dont l'utilité était discutable. L'échec d'une diplomatie préventive contraint souvent l'emploi de forces de maintien de la paix à la demande des belligérants. On fait appel aux instances internationales lorsque la situation est déjà conflictuelle. L'ONU doit réellement s'interposer avec un usage modéré de la force si nécessaire. Elle doit faire face à plusieurs difficultés principales :

- La valeur économique-politique différente des morts est bien connue. Ainsi, l'action humanitaire est souvent plus comptable de la vie des militaires (dont les décès peuvent être répertoriés et sont mal acceptés par la communauté internationale) que de celle des civils que l'on est supposé protéger.
- Les stratégies sont difficilement applicables et elles restent discutables. Les opérations militaires autres que la guerre (Military Operations other than War ou MOOTW) sont des actions qui conduisent à l'utilisation des capacités militaires dans toutes leurs dimensions, sans pour autant constituer une action de guerre. Elles sont normalement destinées à éviter la guerre (detering war), à résoudre les conflits ou à promouvoir la paix. Elles sont conduites dans un environnement d'assistance humanitaire, mais aussi dans un environnement hostile, dans une situation de désordre civil et d'actions terroristes. Il faut distinguer les opérations de soutien à la diplomatie (support to diplomacy), la recherche du maintien de la paix (peacekeeping) et le renforcement de la paix (peace enforcement). Cette dernière opération est plus contraignante, car elle n'implique pas un consentement important des belligérants potentiels, elle suppose la défense d'une philosophie (les droits de l'homme) qui conduit à une certaine partialité dans les forces soutenues ou les idées à défendre, et elle autorise le recours à la force dans l'application d'un mandat. Les opérations sont offensives (combat chez l'ennemi), défensives (actions en vue d'empêcher une attaque ennemie), de stabilité (dissuasion militaire et diplomatique) et de soutien (en vue d'apaiser les souffrances des populations). L'assistance humanitaire appartient à ce dernier type de justification. Le gradualisme choisi par les politiques est considéré comme contraire à l'emploi décisif de la force. L'aide militaire humanitaire suppose de nouvelles armes et de nouvelles stratégies. Les degrés d'implication des opérations de la paix dépendent de la qualité du consentement des protagonistes, de l'importance du recours à la force et de l'impartialité des opérateurs

Tableau n°16 - Les degrés d'application des opérations de paix

Variabes	Soutien à la diplomatie	Maintien de la paix	Renforcement de la paix
Consentement	Elevé	Elevé	Faible
Recours à la force	Faible	Faible	Suffisant
Impartialité	Elevée	Elevée	Faible

- Le Conseil de sécurité a perdu une grande partie de son prestige. L'arme du veto ne fonctionne pas bien, mais les grandes puissances ne veulent pas s'en séparer. Les critères de soutien des Etats-Unis sont fondés d'abord sur les intérêts américains. Les désastres humanitaires liés à des violences, ainsi que l'interruption de la démocratie ou du respect des droits de l'homme, constituent des objectifs importants, mais seconds par rapport à l'objectif précédent. Les

Etats-Unis ne prennent même plus soin de s'avancer masqués derrière la bannière des Nations Unies. Afin de ne pas être entravé dans son action, le gouvernement des Etats-Unis a mis délibérément à l'écart le Conseil de sécurité de l'Onu. Pour l'Irak, ils se sont affranchis de l'aval des Nations Unies, abolissant ainsi l'égalité souveraine des Etats admise par la Charte.

- Les gouvernements sont très réticents à envoyer leurs troupes. Il est difficile de mobiliser les démocraties dans les guerres limitées. Pourtant, il est souvent nécessaire d'utiliser la force pour faire passer les convois humanitaires, assurer la protection des populations civiles dans les zones de sécurité et maintenir l'ordre. Les interventions militaires engagées l'ont toujours été avec réticence et souvent avec mauvaise conscience. Certains belligérants ont eu intérêt parfois à prolonger la crise pour obtenir une paix conforme à leurs intérêts. L'Onu n'a pas su s'adapter à la réalité des crises. La question majeure est alors la manière dont les grandes puissances définissent leurs intérêts et acceptent un degré de responsabilité dans les niveaux de conflit et d'emploi de la violence.
- C'est le retour à la Realpolitik. La question des droits de l'homme passe au second plan.

L'humanitaire est aussi un instrument de globalisation économique et de domination. Il définit un consensus concernant l'expansion du commerce international. La globalisation a des effets politiques et culturels déterminants. Il ne suffit pas de promouvoir le marché libre et l'intégration, il faut aussi mettre en oeuvre des politiques de prévention. Les pays développés cherchent à imposer leurs propres normes. La politique " humanitaire " s'inscrit au moins partiellement dans cette ambition. L'hégémonie internationale est devenue un facteur d'équilibre et de déséquilibre intérieur. L'intérêt national s'éloigne de la notion de bien public international, vers la recherche exclusive du leadership et du développement économique qui l'accompagne. La promotion de la démocratie et de la paix conduit à l'intégration des anciens adversaires dans la libéralisation des économies, la prévention des conflits ou la lutte contre l'économie du crime et de la corruption. L'économie contemporaine reste cependant un champ de guerre, contrôlé par les organisations internationales, qui défendent les principes humanitaires nécessaires au fonctionnement normal du marché. L'aide économique n'est que rarement mentionnée, puisque l'économie de marché est sensée lutter, à terme, contre la pauvreté et la misère. La question est de savoir si l'on veut une guerre sans mort ou des morts sans guerre. Les Etats-Unis n'offrent dorénavant que 0,14 % de leur PIB pour l'aide extérieure (en 1996), contre 0,4 % pour l'Europe et 0,5 % pour la France. Ces sommes sont dérisoires lorsque l'on parle de politique « humanitaire ». Autrement dit, l'humanitaire ne s'applique pas à la faim dans le monde, mais plutôt au non-respect des valeurs de liberté. En outre, les transferts peuvent faire aussi l'objet de sordides calculs d'intérêt tendant à habituer des populations à un type de consommation les rendant dépendantes des pays industrialisés. La politique humanitaire devient un instrument de choix stratégiques. En 1994, Clinton affirmait que tout engagement national ne pouvait avoir lieu que s'il faisait progresser les intérêts nationaux américains. Le contrôle des matières premières et des matières énergétiques demeure notamment un instrument important de stratégies des grandes puissances.

Les ONG restent très actives sur le terrain des post-conflits, parfois avec succès, parfois accusées d'ingérence, notamment lorsqu'elles sont issues de pays qui sont, directement ou indirectement, parties prenantes à la situation conflictuelle. Le

principe de neutralité politique doit être respecté. L'idée d'ingérence humanitaire est apparue durant la guerre du Biafra (1967-1970). Le conflit a entraîné une famine épouvantable couverte par des médias occidentaux mais totalement ignorée par les chefs d'Etats et de gouvernements au nom de la neutralité et de la non ingérence. Cette situation a entraîné la création de Médecins sans frontières, association qui défend l'idée selon laquelle certaines situations sanitaires exceptionnelles peuvent justifier à titre extraordinaire la remise en cause de la souveraineté des Etats. Cependant, les ONG n'ont aucun pouvoir d'ingérence, car elles n'opèrent sur le terrain qu'après acceptation des autorités nationales et locales. Elles se doivent de respecter une certaine neutralité et un devoir de réserve. Cependant, dans certains cas, l'utilisation des moyens logistiques met les ONG urgentistes en situation de dépendance vis-à-vis des Etats qui les aident ce qui peut remettre en cause leur neutralité dans un conflit.

En revanche, loin des théâtres d'opération, elles contestent et condamnent les exactions et le non respect des droits de l'homme. Dans ce contexte, elles sont souvent accusées de néo-colonialisme. La nature même des ONG est d'être partisans. Les accuser de l'être c'est aussi souhaiter les rendre muettes. Certes, parfois elles sont trop présentes dans le quotidien de la vie locale, cherchant à développer des idées qui n'ont pas d'écho favorable dans les autres cultures. Certaines ONG à orientation religieuse s'engagent parfois, de toute bonne foi, dans le prosélytisme. D'autres, proches d'un parti politique ou d'une idéologie, auraient eu tendance à minimiser les atteintes aux droits de l'homme commises par des pays de la même obédience.

Les ONG sont très critiquées pour le rôle qu'elles peuvent involontairement jouer dans la prolongation d'un conflit. Elles mêmes sont conscientes des enjeux car confrontées au dilemme de l'action humanitaire. L'aide humanitaire représente alors un enjeu important dans un contexte de compétition pour des ressources rares entre belligérants locaux qui, privés de leurs soutiens extérieurs par la fin de la Guerre froide, doivent trouver de nouveaux moyens pour financer leur combat et renforcer leur pouvoir. L'aide humanitaire va renouveler en permanence leur base de prédation. L'injection de ressources extérieures, même humanitaires, permet de réalimenter les économies locales et de nourrir les combattants, par prélèvement ou par détournement. Elle apporte aussi une protection stratégique aux mouvements armés locaux qui bénéficient par ricochet des infrastructures mises en place par les ONG et les organisations internationales. Le principe de neutralité cher aux ONG humanitaires de première génération, les oblige à soigner indifféremment les soldats des différentes parties. Il participe donc aussi de la prolongation du conflit.

Nous avons présenté plusieurs organisations non gouvernementales concernées par la guerre et ses malheurs (Tableau n°17). Cependant, d'autres ONG, aux objectifs principaux différents, ont aussi une action intéressante avant, pendant et après les conflits armés (Tableau n°18).

Tableau n°17 - Présentation de quelques organisations non gouvernementales intéressées par la résolution des conflits ou par les solutions de l'après conflit.

Organisations	Objet
	Il s'agit d'une organisation de Quakers qui

<p>AFSC (American Friends Service Committee)</p> <p>afscinfo@afsc.org http://www.afsc.org</p> <p>Budget estimé à 40 millions de dollars</p>	<p>défend les idées de justice sociale, de paix et de respect des droits de l'homme. Chaque personne a une valeur spécifique. L'ONG prône l'objection de conscience, la démilitarisation, les opérations de maintien de la paix et la justice sociale.</p>
<p>The Carter Center</p> <p>carterweb@emory.edu http://www.cartercenter.org</p> <p>Budget estimé à 30 millions de dollars</p>	<p>Créé en 1984 par l'Université Emory, ce Centre défend les droits de l'homme et lutte contre les souffrances des hommes. Il se propose de prévenir et de résoudre les conflits et de renforcer la liberté et la démocratie. Il s'agit de former les personnes à la résolution des conflits, notamment les guerres civile et militaires. L'action de cette association est intéressante, notamment pour ses interventions dans le Centre et le Sud de l'Afrique.</p>
<p>CMG (Conflict Management Group)</p> <p>info@cmgonline.org http://www.cmgonline.org</p> <p>Budget estimé de 3 millions de dollars</p>	<p>Créé en 1984, cette ONG cherche à créer des opportunités pour la paix en aidant les peuples à travailler ensemble. Le Groupe propose la croissance de l'aide au développement économique, le soutien au développement des compétences pour le règlement des conflits et la formation à l'amélioration à la capacité des individus à régler les problèmes.</p>
<p>International Alert</p> <p>general@international-alert.org http://www.international-alert.org</p> <p>Budget estimé de 5 millions de dollars</p>	<p>Créé en 1985 par des avocats, International Alert propose l'amélioration de la prévention et de la résolution des conflits. L'organisation aide les victimes de la guerre. Elle cherche à mettre en évidence les potentiels de conflits et les solutions susceptibles de réduire leur réalisation concrète. Cette ONG fonctionne surtout dans la région des grands lacs africains, au Sri Lanka et dans l'Afrique de l'Ouest.</p>
<p>Non-violence international</p> <p>nviusa@hotmail.com http://www.members.tripod.com/nviusa</p> <p>Budget estimé : 500.000 dollars</p>	<p>Non-violence International a pour vocation la promotion de la non-violence auprès des organisations et des gouvernements, en développant les méthodes de gestion appropriées à la gestion efficace des conflits.</p>
<p>Friends of Israel Disabled Veterans (http://www.fidv.org/)</p> <p>Budget estimé : 2,7 millions de dollars</p>	<p>Cette organisation non gouvernementale apporte son aide aux anciens combattants d'Israël blessés par les guerres. Elle organise et gère, à cette fin, des centres de sports et de réhabilitation à Tel Aviv, Jerusalem, Haifa, Beer-Sheva et Nahariya.</p>

Disabled American Veterans Charitable Service Trust http://www.dav.org/ 1,2 million d'adhérents 185 millions de dollars en 2007	Elle soutient les anciens combattants américains blessés, en leur apportant une formation, une aide personnalisée, un soutien à la recherche d'un emploi et des soins médicaux.
--	---

Tableau n°18 - Les principales ONG et leur implication dans les conflits armés⁴

Organisation	Principaux objectifs	Propositions concernant les conflits
ATTAC	Taxation des transactions financières Critique de la mondialisation libérale	Peu d'intérêt
CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere)	Assistance contre la faim et la maladie	Intervient dans le cadre de sa fonction aussi bien en situation de paix que de guerre. Secours d'urgence.
Global Trade Watch	Défense des consommateurs Contre l'AMI	Peu d'intérêt
Action mondiale des peuples contre le libre-échange et l'OMC	Contre la mondialisation Protection des pays du Sud	Insurrection
International Forum on Globalization	Contrôle et procès de la mondialisation	Le libéralisme ne permet pas la fin des guerres
Oxfam	Contre la pauvreté et la fin dans le monde Pour l'aide au développement Défense des populations les plus pauvres	Aide aux pays sinistrés par les guerres
Campagne Jubilé 2000	Pour l'annulation de la dette du tiers-monde	Les conflits armés, une cause d'endettement
Global Alliance	Pour l'annulation de la dette du tiers-monde	Les conflits, conséquences de la pauvreté
Greenpeace	Protection de l'environnement Développement durable	Le développement durable suppose la gestion de la paix
Les Amis de la Terre	Protection de l'environnement Développement durable	Peu d'études

⁴ Il faut remarquer que la plupart des ONG se développent et créent des quasi filiales dans d'autres pays. C'est ainsi que MSF comprend aujourd'hui plus de 20 sections, avec un bureau international situé à Bruxelles. De même OXFAM ou CARE ont des représentations dans de nombreux autres pays que dans leur pays d'origine, la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis.

Direct Action Network	Rejet du capitalisme	- Action directe - Désobéissance civile
Reclaims the Streets	Rejet du libéralisme	Résistance civile.
The Ruckus Society	Défense de l'environnement et des droits de l'homme	- Formation à l'action directe non violente et à la désobéissance civile
ECAAR	Contre la course aux armements	Développement et désarmement
Amnesty International	Contre l'emprisonnement politique. Défense des droits de l'homme	Défense des vaincus.
Médecins sans frontières (MSF)	Pour le droit à la santé partout et pour tous	Droit d'ingérence Besoins alimentaires d'urgence
Médecins du monde (MDM)	Pour le droit à la santé partout et pour tous	Droit d'ingérence Droit humanitaire Protection des populations civiles
Handicap International	Contre la violence et pour la tolérance	Contre les mines anti-personnel
CICR (Comité international de la Croix Rouge)	Soin des hommes dans les conflits Mise en oeuvre du Droit international Humanitaire (DIH)	Visite et assistance aux prisonniers et à leurs familles Distribution de nourritures et médicaments Aide au développement

Les ONG développent des études économiques de la guerre et des conflits qui correspondent globalement à l'ensemble des théories économiques contradictoires existantes (Tableau n°19).

Tableau n°19 - Les théories économiques de la guerre et de la paix, véhiculées volontairement ou non par des ONG.

Doctrines	Contenu
Libérales	- Les dépenses militaires représentent le coût de la sécurité nationale. - Le respect de l'économie de marché conduit à la paix - Le socialisme est inefficace économiquement et dangereux militairement. - Lutte contre le processus d'action-réaction de la course aux armements
Marxistes	- La paix mondiale n'a pas de vertu morale en elle-même. - C'est la lutte des classes qui constitue un facteur de guerre civile. - La paix à long terme est incompatible avec le système capitaliste. - Les contradictions du capitalisme conduisent inéluctablement à sa disparition.
Keynésiennes	- Les dépenses militaires exercent un effet positif sur la croissance nationale. - Cet effet sur la croissance est celui de toute dépense publique. - Les dépenses militaires sont pourtant moins efficaces que les dépenses civiles. - Elles sont utiles pour faire face à la menace soviétique. - Keynes lui-même, pacifiste dans l'âme, condamne le réarmement.
Mercantilisme	- L'économie est un instrument de puissance.

	<ul style="list-style-type: none"> - La défense d'un pays encourage le sentiment national. - La guerre victorieuse enrichit l'Etat. - L'effort militaire constitue un facteur essentiel des relations internationales - Les conflits s'expriment aussi avec des armes économiques.
Politique	<ul style="list-style-type: none"> - L'économie n'a pas d'influence particulière ou singulière sur les conflits. - De natures différentes, les conflits sont une recherche de puissance.

La guerre et les conflits sont d'abord des facteurs sociaux dus à la lutte pour le pouvoir, pour les idées (religions ou idéologies) ou aux raisons purement économiques. Il serait alors intéressant de construire des indicateurs de sécurité, de mettre en évidence les causes de conflits, de souligner les menaces non militaires (droits de l'homme, environnement, pauvreté relative etc.), de déterminer les mesures éventuelles susceptibles d'apporter des remèdes à chaque cause d'insécurité, d'établir une stratégie capable de réduire l'ensemble des facteurs de conflits, par l'application d'une méthode synthétique. Il faut rendre la paix plus attractive que la guerre. Si le développement économique des Nations est un facteur fondamental de la sécurité internationale, la défense d'un pays est aussi une condition de son développement.

Bibliographie

All, P., Miltenberger, T., Weiss, T.G. (2000) ; Guide to IGOs, NGOs and the Military in Peace and Relief Operations, United States Institute of Peace Press, Washington, D.C.

Anderson, Mary.B. « Do no harm. How aid can support peace - or war ». Lynne Rienner Publishers, Boulder, London, 1999.

Brauman, R. (2000), L'action humanitaire, Coll. Dominos, Flammarion, Paris.

Brunel, S. (2001), L'humanitaire, nouvel acteur des relations internationales, La Revue Internationale et Stratégique, n°41, printemps.

du Castel, V. (2001), La géoéconomie et les organisations internationales, L'Harmattan, Paris.

ECHO (European Commission Humanitarian Office) de la Commission européenne : http://europa.eu.int/pol/hum/index_fr.htm Fielding-Smith, A. (2004), « NGOs and contractors are an arm of the U.S. government ». Muddying the world's conscience, guardian.co.uk in <http://www.guardian.co.uk/society/2004/jan/09/voluntarysector.iraq.p.1>.

Fontanel, J. (1993), Economistes de la paix, PUG, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Fontanel, J., Pecqueur, B. (2002), Economie politique de l'humanitaire, in Globalisation économique et sécurité international. Introduction à la géoéconomie, Collection Côté Cours. UPMF. Grenoble.

Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), L'Afrique et l'OMC. Le cas de Cancun, Géopolitique Africaine, 1^{er} trimestre.

Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse. Géoéconomie et stratégie des acteurs. L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Echinard, Y. (2008), La puissance économique-politique des organisations non-gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations Internationales, 2008.

- Fontanel, J. Chatterji, M. (2008), The controversial question of peace and war in, War, Peace and Security (Ed. Fontanel, J & Chatterji, M.), Emerald, Bingley.
- Fontanel, J., Geslin, A. (2008), Political Economy of the Humanitarian Actions, in, War, Peace and Security (Ed. Fontanel, J & Chatterji, M.), Emerald, Bingley.
- Fontanel, J., Echinard, Y. (2008), La puissance économique-politique des organisations non gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations Internationales, 2008.
- Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), War, Peace and Security, Emerald, Bingley.
- Fontanel, J. (2009), Géographie du sport, L'Harmattan, Paris.
- Kouchner, B. (1999), Le malheur des autres, Edition Odile Jacob, Paris.
- Natsios, A. (1997), U.S. Foreign Policy and the Four Horsemen of the Apocalypse. Humanitarian Relief in Complex Emergencies, Published with the Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C. Praeger.
- Pérouse de Montclos, M-A. (2001), L'aide humanitaire, aide à la guerre? Editions Complexe, Paris.
- Pouigny, B. (2003). « L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre », Politique étrangère, 2003, n°2
- Reveillard, C. (2007), Géostratégie des ONG, Géostratégiques n° 16., Mai..
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2006), Les ONG et la gouvernance mondiale, in Revue politique et parlementaire, N. 1035, 2005-04/06.
- Rufin, J-C. (1993), La Piège, quand l'aide humanitaire remplace la guerre, Hachette, Pluriel, Paris.
- Rufin, J-C. (1999), Pour l'humanitaire. Dépasser le sentiment d'échec. Le Débat , n°105.
- Ryfman, P. (2004), Les ONG, Collection Repères n°386, La Découverte, Paris.
- Ryfman, P. (2006), « Les ONG, nouveaux acteurs des relations internationales », Questions internationales, n°19, La documentation française, Paris.
- Sheehan, N. (2008), Economics of UN Peacekeeping Operations, in Fontanel, J., Chatterji, M, « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, Chapter 11, London, Emerald. Forthcoming.
- Smith, R., Fontanel, J. (2008), International Security, defence economics and the power of Nations, in in, War, Peace and Security (Ed. Fontanel, J & Chatterji, M.), Emerald, Bingley.
- Sur, S. (1999), Aspects juridiques de l'intervention des pays membres de l'Otan au Kosovo, Défense Nationale, décembre.
- Tinbergen, J. (1993), Paix et économie, in " Economistes de la paix ", édité par Jacques Fontanel, L'Economie en Plus, PUG, Grenoble.